



Regard

Regard sur **CRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 415 - AVRIL 2013

ÉDITO

MAINTENIR LES PRIVILÈGES OU FAVORISER L'ÉGALITÉ ?

La situation économique n'est pas bonne, le changement espéré, voulu, permis par le vote des Français n'est pas au rendez-vous ! Le pacte de stabilité et la règle d'or ont été adoptés et lorsque nous en voyons les conséquences en Grèce, en Irlande, au Portugal, en Espagne, en Italie et maintenant à Chypre, nous craignons le pire pour la France. Au passage, vous avez noté, le problème à Chypre, c'est le blanchiment de l'argent des Russes, en Grèce c'était le refus de payer l'impôt, en Espagne c'était la frénésie des constructions ... **A chaque fois, la politique d'austérité de l'Union Européenne n'est en rien responsable !**

Face aux chiffres du chômage, aux renoncements de faire payer les riches, le gouvernement veut imposer un dialogue social tronqué par un accord signé par des syndicats minoritaires qui va **aggraver la précarité sans créer un seul emploi dans la lignée de 30 ans de politique de renoncement**. Rappelez-vous de la suppression du contrôle administratif des licenciements en 1986 et les centaines de milliers d'emplois qui allaient être créés par un patronat enfin libéré des entraves administratives : c'est le chômage qui a battu des records cette année-

là et les suivantes !

Alors, il faut trouver une autre grande cause nationale pour parler d'autre chose et comme il semblerait que le mariage pour tous commence à lasser l'opinion publique et que la guerre au Mali ne fait plus recettes car il faudrait parler de la libération des otages qui tarde, **alors ce sont les allocations familiales qui sont convoquées !** «*Comment ça, les mêmes allocations familiales pour tous, familles riches et familles pauvres, dans ces temps d'économie, pourquoi ne pas ... Pourquoi ne pas les différencier, les plafonner, les réduire pour ces riches qui n'en ont pas autant besoin. Pourquoi pas les transformer en allocations sociales familiales ?*»

C'est curieux mais nos amis socialistes semblent avoir un réel problème avec l'égalité. Vous savez, **ce principe de notre République, calé entre la Liberté et la Fraternité**. Ils sont en train de la faire disparaître pour le prix du gaz et de l'électricité et là encore sous le prétexte de «socialiser» le prix pour les familles les plus modestes. Sauf qu'aujourd'hui, c'est le tarif régulé qui permet à toutes les familles de France d'avoir les prix de l'électricité et du gaz les plus bas d'Europe et que la libérali-



sation de ces marchés s'est traduite par une augmentation et non une réduction de ces prix !

La suppression de ces tarifs régulés au profit de tarifs sociaux pour les familles les plus en difficultés, c'est tout simplement la porte ouverte aux augmentations des prix pour tous, puisque chacun se battra pour son prix individuel au lieu de se battre pour un prix commun à tous. Et à ce jeu-là la division est toujours favorable aux entreprises ! **C'est pour cela que les élus communistes et du parti de gauche ont voté contre car c'est le pacte républicain qui vole en éclat.**

Il en est de même pour les allocations familiales. Quand un problème est mal posé, la réponse ne peut pas être correcte. Les allocations

familiales sont le reversement aux familles des cotisations sociales des salariés. Si vous répondez qu'il est normal que les familles riches perçoivent moins que les autres, c'est que vous êtes aussi favorable à ce que ces mêmes familles perçoivent moins lorsqu'elles sont prises en charge par les autres branches de la sécurité sociale : maladie, chômage, retraite, accidents du travail. Dans ces conditions, êtes-vous sûrs que ces familles accepteront de cotiser pour tous si elles sont pénalisées ? **Ne préfèrent-elles pas un système individualisé où elles ne paieront que pour elles comme cela se fait aux États-Unis ?**

S'attaquer aux allocations familiales, c'est s'attaquer aux fondements de la sécurité sociale et de la solidarité qu'elle permet. Avant de commettre un tel acte, nous pourrions au moins nous interroger sur les différentes manières par lesquelles l'État aide les familles. Il y a les différentes allocations (naissance, familiales, de rentrée, ...), celles de l'État sont soumises à condition de ressources, celles de la Sécurité pas encore.

(suite page 2)

Mais il y a aussi la politique fiscale et le fameux quotient familial qui permet à une famille avec enfants de payer moins d'impôts qu'une famille sans enfant. Or, pour de très nombreuses familles, la faiblesse de leurs revenus fait qu'avec ou sans enfant, elles ne payent pas d'impôts sur le revenu. Le quotient familial ne joue donc aucun rôle et l'État n'aide pas ces familles qui ont des enfants.

Par contre, pour les familles aisées le quotient familial joue un rôle dans la diminution des impôts, un rôle tel qu'il a été plafonné à 2 336 € par demi-part, c'est-à-dire par enfant. Prenons le cas d'une famille de trois enfants avec des revenus supérieurs à 5 000 € par mois. Aujourd'hui elle percevait, comme les autres familles, pour l'année en allocations familiales 3 477 € mais en impôts ses enfants lui permettent d'économiser 7 008 €, sans

parler des économies qu'elle peut faire sur la garde à domicile ou sur les cours particuliers qu'elle peut leur donner et qui là encore peuvent lui faire économiser jusqu'à 6 900 € !

Sincèrement, faut-il supprimer ou plafonner les 3 500 € d'allocations ou ne serait-il pas plus juste de limiter les avantages fiscaux ? Pourquoi un enfant permet-il à une famille riche d'économiser 2 336 € d'impôt et qu'un enfant de famille modeste et même de famille des classes moyennes ne permet de rien percevoir de l'État ? Où est la justice sociale ? Où est l'égalité républicaine ? La réforme à faire est celle des impôts et non de casser l'égalité de traitement due à ceux qui sont soumis à l'égalité de prélèvement et de cotisation !

La solution est assez simple : supprimer le quotient familial et les niches fiscales en faveur des en-

fants des familles aisées et avec l'argent ainsi récupéré augmenter les allocations familiales pour toutes les familles ! Tous les enfants traités de la même manière, l'égalité plutôt que les privilèges !

Une politique de gauche est toujours basée sur la volonté de réunir, d'associer, de rassembler et non sur la division, la méfiance et le rejet. Comme les bons ouvriers, utilisons les bons outils pour parvenir aux bonnes réalisations. Refondons l'impôt sur le revenu pour qu'il soit plus juste socialement et laissons à la sécurité sociale ses objectifs de solidarité et d'égalité de traitement. Demain c'est le printemps, et si nous le faisons rimer avec changement ?

Mercredi 20 mars

Le Maire, Christian CHAMPIRE

CULTURE

« FANFARNAÛM », DU SPECTACLE DE RUE AVEC ET POUR L'HABITANT

A l'occasion de l'ouverture du musée Louvre-Lens, l'association Droit de cité en partenariat avec la municipalité a présenté un spectacle de rue avec la complicité de la compagnie la Cuivrie.

Aux côtés des musiciens de l'Harmonie municipale, de Grenaysiens bénévoles et des jeunes du CAJ, les comédiens ont pris d'assaut la place Daniel-Breton et les rues avoisnantes.

Armés de percussions issues de matériel de récupération, maquillés et habillés en conséquence, les habitants ont contribué à donner ce «

Fanfarnaüm » retraçant une histoire dénonçant les rapports de force et de pouvoir. Celle-ci mettait en scène également la lutte des classes, le travail à la chaîne et les différentes étapes de l'histoire de la mine.

Cet événement gratuit a été l'occasion de permettre à des Grenaysiens de découvrir des instruments, les codes de déambulation et d'improvisation ainsi que les rythmes et la transformation visuelle.

Plus tard, devant le musée Louvre-Lens, les bénévoles de l'Harmonie de notre ville et les habitants de Grenay, Avion, Billy-Montigny et



la spectacle a eu lieu place D.Breton et devant le Louvre-Lens



Noyelles-sous-Lens se sont retrouvés aux côtés des comédiens pour faire renaître ce « Fanfarnaüm ».

Cette expérience a permis la

rencontre entre des amateurs et des professionnels unis par la volonté de créer un moment émotionnel fort avec le public de la rue.

THÉÂTRE CHEZ L'HABITANT

« UN MONDE SANS... » S'INVITE CHEZ VOUS

Écrit et mis en scène par Christophe Moyer, « Un monde sans... » est un spectacle issu de sa période de résidence à l'espace culturel Ronny-Coutteure. C'est une forme légère qui se veut chez l'habitant. Une seule voix, celle d'une mère au foyer aigrie dont les propos véhiculent l'image d'un personnage en butte avec ce monde.

Prisonnière de la solitude, « elle » rêve d'un monde sans... les jeunes, sans les vieux, sans les voisins et même... sans les pigeons. « Elle » est une femme au foyer pleine de rancœur, qui passe de la colère au désespoir, la marque d'un monde renfermé sur lui-même.

Somme de témoignages récoltés auprès de Grenaysiens mais également travail de création, le texte est clair, intelligent, homogène rendant compte d'une vraie réalité. Le spectacle fait réagir et rire le public parce qu'il lui permet de se re-

la pièce a eu lieu chez des habitants



connaître dans certains propos.

« Un monde sans... » est à la fois un spectacle sur l'intolérance mais également une expérience théâtrale chez l'habitant symbolisant l'ouverture aux autres. Dans cette salle à manger devenue salle de spectacle, c'est le symbole de l'accueil qui s'oppose à la porte close.

Après la pièce, un échange s'est poursuivi

entre le metteur en scène et l'actrice applaudie pour la qualité de son interprétation. La dimension conviviale de l'auberge espagnole y aidant, les habitants se sont libérés et des échanges ont pu naître entre eux jusque tard en fin de soirée.

Lors des trois représentations d'un monde sans..., toutes complètes, l'occasion a été donnée aux responsables de la médiathèque d'exposer des livres sur des sujets de société. Cela a permis de rappeler au passage que chacun pourra les trouver sur les étagères de la future médiathèque-estaminet.

La municipalité et l'espace culturel Ronny-Coutteure remercient Lucie Darras, Marie-France Rousselle ainsi qu'Evelyne et Alain Derolez qui ont accueilli ce spectacle et qui vous présenteront leurs impressions dans un prochain numéro.

CHANTIERS D'ÉTÉ

LA VILLE PROPOSE 20 CDD ET RECHERCHE UN ENCADRANT

Vu les caractéristiques exemplaires de l'action menée en 2012 au Square de l'amitié, l'Etat a demandé à la ville de prendre 20 jeunes au lieu de 16 et a porté sa participation à 16 000 € au lieu de 8 000 l'an dernier. Ainsi, il est proposé à 20 jeunes lycéen-ne-s, étudiant-e-s ou à la recherche d'un emploi - H/F - de travailler en contrat à durée déterminée du 22 juillet au 2 août ou du 5 au 16 août ou du 19 au 30 août.

Missions

* effectuer des travaux dans les différents quartiers de la commune (espaces verts, peinture, nettoyage ...) sous la responsabilité d'un encadrant technique,

* participer à l'embellissement de la commune par la réfection et la valorisation de deux postes ERDF,

* participer à des ateliers d'aide à la recherche d'emploi.

Compétences-connaissances requises

* être capable d'exécuter des petits travaux et savoir travailler en équipe,

* des connaissances en espaces verts, peinture, ou maçonnerie seraient appréciées.

Profil

* être âgé-e de 17 à 25 ans

* être domicilié-e à Grenay

* être motivé-e

* avoir envie de s'initier à différents métiers

travaux sur la mosaïque l'an dernier



* vouloir s'investir dans la vie locale

Candidatures

Une lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un CV devra être envoyée **avant le mardi 16 avril** à : hôtel de ville, M. le maire, DRH, « Candidature un chantier pas comme les autres ».

UN ENCADRANT

La ville recherche un encadrant chantier été - H/F - en contrat à durée déterminée du 22 juillet au 30 août.

Missions

* encadrer une équipe de 7 jeunes par quinzaine pour effectuer des travaux dans les différents quartiers de la commune (espaces verts, peinture, nettoyage ...),

* participer à l'embellissement de la commune

par la réfection et la valorisation de deux postes ERDF,

Compétences-connaissances requises

* BAFA (souhaité), âgé-e de 25 ans ou plus,

* capacités d'encadrement de groupe,

* connaissances du public adolescent-jeunes adultes,

* des connaissances en espaces verts ou maçonnerie seraient appréciées.

Objectifs

* encourager la coopération des jeunes en voie d'exclusion dans une démarche citoyenne,

* favoriser le travail en équipe,

* valoriser les jeunes en développant et en affirmant leurs capacités et aptitudes,

* améliorer la représentation et le comportement des jeunes dans la ville,

* favoriser la prise de conscience des jeunes quant aux effets positifs de leur implication dans l'amélioration de leur cadre de vie,

* enseigner aux jeunes les valeurs de respect (de soi, de l'autre, du travail, de l'environnement...),

* favoriser la mixité du public.

Candidatures

Une lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un CV devra être envoyée à : hôtel de ville, M. le maire, DRH, « Candidature encadrement du chantier pas comme les autres ».

Rens et informations au **03 21 29 58 72**.

ÉCOLE

VOTRE ENFANT VA ENTRER À L'ÉCOLE ?

Deux démarches sont à effectuer pour inscrire votre enfant dans l'une des écoles pour la rentrée 2013-14 :

1) munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile (datant de moins de trois mois), vous êtes invités à vous rendre au Service Enfance et Loisirs (SEL), 66 rue Casimir Beugnet. Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi 8h30 à 12h et le samedi de 10h à 12h. Il vous sera indiqué dans quelle école sera scolarisé votre enfant en fonction de la carte scolaire et les



démarches à effectuer pour obtenir une éventuelle dérogation.

2) munis du certificat d'inscription remis par le SEL, du livret de famille, du carnet de vaccination, vous devrez inscrire votre enfant à :

• **ÉCOLE PRÉVERT** jusqu'au 31 mai, le lundi

ou jeudi en journée ou pendant les récréations de 15h30 à 16h.

Rens. au **03 21 29 12 28**.

• **ÉCOLE MORIEUX** jusqu'au vendredi 29 mars, le lundi et le jeudi de préférence de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Rens. au **03 21 29 03 86**.

• **ÉCOLE PRIN** Du 2 avril au 3 mai, le mardi ou pendant les récréations de 10h30 à 11h et de 15h30 à 16h.

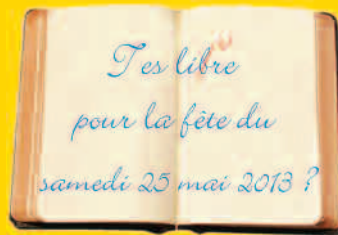
Rens. au **03 21 29 10 04**.

Avant de vous déplacer dans les écoles, n'hésitez pas à appeler pour vous assurer que l'on puisse vous recevoir.

INFOS

La prochaine fête de cité aura pour thème le livre. Afin que chacun soit partie prenante de cette fête, nous vous invitons à donner les livres dont vous souhaiteriez vous séparer. Ces livres serviront de base à la réalisation de sculptures, installations, créations plastiques, avant, pendant et après la fête.

Si vous possédez des livres que vous destinez à la destruction, nous vous invitons à prendre contact avec la médiathèque au **03 21 29 58 72**.



Une cabane vient d'être installée rue Legay. A quoi va-t-elle servir ? Vous le saurez dans votre prochain journal municipal...



HONNEUR

JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES : SPECTACLE, CADEAU ET CONVIVIALITÉ

La municipalité qui avait invité les habitantes à venir partager un moment convivial, a reçu à l'espace culturel Ronny-Coutteure les femmes qui avaient répondu à l'appel.

Elles étaient plus de deux cents pour découvrir gratuitement un spectacle programmé spécialement pour elles.

A l'affiche, Francesca Solleville, une chanteuse dont le ta-

lent exceptionnel a été reconnu par des monuments de la chanson comme Jean Ferrat.

Emotion, poésie, texte engagé, l'artiste a été apprécié par le public dont beaucoup découvrait la personnalité.

Présents, le maire Christian Champiré et plusieurs élus de la ville ont offert un cadre photos avec une horloge intégrée.

les habitantes ont reçu une collation et un cadeau dans un moment convivial



DE RONNY



dès 8 ans
théâtre
**BRIC
AND BROC SHOW !**
par la compagnie
**mardi 2 avril
à 18h30**
**entrée libre
sur réservation**

dès 8 ans
projection-animation
CINÉLUDIK
le montage (!)
**mercredi 3 avril
à 14h30**
**entrée libre
sur réservation**



dès 15 ans
projection-débat
CINÉSANDWICHES
la lecture publique
L'architecte, la poste
et la médiathèque
**mercredi 3 avril
à 19h**
**entrée libre
sur réservation**

flashcodez-nous !



Rens. et réservations
indispensables

☎ **03 21 45 69 50**



VOTRE AGENDA



COMITÉ DE LECTURE - le prochain «5 à 7 des lecteurs», comité de sélection adultes se réunira le samedi 30 mars à 10h à la médiathèque Jean-Marie Lemort - si vous voulez rejoindre les membres, n'hésitez pas à vous inscrire au [03 21 29 58 72](tel:0321295872).

BREVET-CYCLO - organisé le lundi de Pâques par le cyclo-club - départ libre dès 7h de la salle des Fêtes - parcours route, VTT et marche - 2,50€ - collation à l'arrivée - tombola (lots à gagner) - rens. au [06 27 17 04 95](tel:0627170495) ou [06 72 77 11 96](tel:0672771196).

BELOTE - concours organisé par les «Boules d'or» le samedi 6 avril dès 15h bd de la fosse 11 - 5€/joueur - rens. au [03 21 29 30 51](tel:0321293051).

BRADERIE ET BROCANTE - organisées par l'association Solihand le dimanche 7 avril de 7h à 18h place d'Artois - 5€ les 5 mètres - inscription et rens. au [06 29 57 50 32](tel:0629575032).

LOISIRS - l'association Xtrem-music organise un voyage au parc d'attractions Walibi Belgium le samedi 13 avril - 42€/personne - rens. et inscription avant le 30 mars au [06 03 87 18 93](tel:0603871893).

REPAS-DANSANT - organisé par le club Carin le dimanche 14 avril à la salle Carin - menu : couscous ou assiette anglaise - ouverture des portes à 11h30 - inscriptions au club les jeudis de 14h à 18h ou au [03 21 29 13 14](tel:0321291314).

BRADERIE ET MARCHÉ AUX PUCES - organisés par l'Union sportive le dimanche 28 avril de 8h à 20h en centre-ville - 6,50€ les 5 mètres - inscriptions les lundis et les vendredis de 18h à 20h au stade Fauvergue jusqu'au 19 avril - rens. au [03 21 29 73 45](tel:0321297345).

VOS INFOS DIVERSES

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE - dans le cadre de l'ouverture du Louvre Lens, les propriétaires d'un bien immobilier peuvent devenir «ambassadeur» du territoire en créant un meuble de tourisme ou une chambre d'hôte - la cellule d'accompagnement des porteurs de projets d'hébergement touristique organise une réunion d'informations le mardi 2 avril à 15h à la maison du département du développement local à Lens - rens. au [03 21 78 92 47](tel:0321789247).

TRAVAUX - un nouveau local d'accueil va être construit au cimetière - les travaux auront lieu jusqu'en octobre - l'entrée à proximité immédiate du chantier sera fermée - merci d'emprunter les deux autres accès et merci pour votre compréhension.

bouclage du prochain Regard le vendredi 29 mars

Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - impression : imprimerie Danquigny, Cambrai (59) - 3500 ex - publication gratuite.